

ANNEXE 4 / Embarquement et utilisation téléphone satellite Iridium

Préambule:

Le comité d'organisation rend obligatoire, comme lors des éditions passées, l'embarquement d'un téléphone satellite Iridium à bord de tous les bateaux pour la durée de La Solitaire URGO Le Figaro 2019 afin de répondre à deux objectifs :

- Améliorer la sécurité en mer,
- Améliorer la qualité des vacations radio pour faciliter la reprise par les radios et télévisions, ou pour établir des interviews en directs avec les médias à terre,

Cet avenant définit l'usage de l'Iridium à bord :

1. Equipement : Tout bateau participant à La Solitaire URGO Le Figaro devra disposer à bord d'un téléphone Iridium, en bon état de marche, avec son système de charge relié aux batteries du bord, fixé en permanence à la table à carte.
2. Les téléphones Iridium devront être en veille H24 lors de chaque étape.
3. Usages exclusifs :
 - a) Usage de sécurité (liaison avec la direction de course en mer, problème médical, urgence, détresse, organisation des secours...),
 - b) Usage média coordonné et organisé exclusivement par le service média et/ou la direction de course de La Solitaire URGO Le Figaro.

La liste des numéros autorisés pour appel par les skippers sera communiquée au Havre.

4. Interdictions :
 - a) L'usage de l'Iridium du bord pour la transmission de datas est strictement interdit (ceci inclut l'envoi et la réception de fichiers, messages texte, emails). Aucun système de raccordement entre l'Iridium et l'ordinateur de bord, la centrale NKE, ou tout autre équipement électronique du bord n'est autorisé pendant toute la durée de l'épreuve.
 - b) Les appels entrant ou sortant, en dehors de ceux définis au §3 de ce document, sont strictement interdits, et une déclaration sur l'honneur devra être signée par chaque skipper avant chaque départ d'étape.
5. Carte SIM : Les cartes SIM seront fournies par OC Sport lors de la semaine de contrôle au Havre. Des essais d'appel seront effectués lors de cette période.
La présence ou l'usage de toute autre carte SIM à bord est strictement interdit pour la durée de l'épreuve.
6. Les numéros d'appel des bateaux resteront confidentiels. Seuls le comité d'organisation, le service média de La Solitaire URGO Le Figaro et les services de secours disposeront de la liste des numéros d'appel, ou tout autre interlocuteur que la direction de course jugerait nécessaire.
7. Contrôles : le provider des cartes SIM fournira quotidiennement à la direction de course un relevé détaillé des appels de chaque carte SIM.
8. Mode d'utilisation « Interview » : en cas d'une demande d'interview de la part du service de presse de la Solitaire URGO Le Figaro ou d'un média spécifique, la direction de course avertira alors le skipper concerné en mer par VHF d'une demande de vacation Iridium en lui indiquant l'heure d'appel (ou la tranche horaire) et toutes autres modalités. Chaque skipper sera libre ou non d'accepter l'interview.